

ACTION URGENTE

UNE ÉTUDIANTE OÛIGHOURE A ÉTÉ ARRÊTÉE POUR AVOIR PUBLIÉ UNE VIDÉO DE MANIFESTATIONS

Kamile Wayit, jeune femme ouïghoure étudiant dans la province du Henan, a été emmenée par la police le 12 décembre 2022 après être rentrée chez elle à Atush, dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, pour des vacances. En novembre 2022, Kamile Wayit a publié sur WeChat une vidéo portant sur les « manifestations A4 » ayant eu lieu à travers la Chine après un incendie à Ürümqi. Peu après, la police a téléphoné au père de Kamile afin de lui adresser un avertissement, et elle a supprimé sa publication, qui est semble-t-il l'une des raisons de sa détention. Kamile Wayit se trouve désormais en détention depuis plus de quatre mois. Faute d'accès à sa famille ou à un avocat de son choix, elle risque d'être victime de torture et d'autres formes de mauvais traitements.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Directeur du bureau municipal de la Sécurité publique

Pamir East Road, Atushi City
Kizilsu Kyrgyz Autonomous Prefecture
Xinjiang Uyghur Autonomous Region
843500 République populaire de Chine

Monsieur le directeur,

Je vous écris afin de vous faire part de l'inquiétude que m'inspire la détention de **Kamile Wayit** (卡米莱·瓦依提), une étudiante ouïghoure emmenée par la police le 12 décembre 2022 après qu'elle est rentrée chez elle, à Atush, dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, pour des vacances. Selon son frère, il est possible qu'elle soit actuellement incarcérée dans un centre de détention d'Atush, la capitale de la zone autonome kirghize de Kizilsu, dans le Xinjiang. Privée d'accès à l'avocat que sa famille a choisi, elle pourrait être soumise à des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

Kamile Wayit, 19 ans, est une étudiante de première année à l'Institut de technologie de Shangqiu (商丘工学院), dans la province du Henan (河南). Sa détention serait liée à une vidéo qu'elle a publiée sur WeChat en novembre 2022 à propos des manifestations ayant eu lieu à travers la Chine afin de commémorer les victimes d'un incendie à Ürümqi. Peu après, la police a téléphoné au père de Kamile afin de lui adresser un avertissement, et elle a supprimé sa publication. Par ailleurs, à la même époque, Kamile a repris contact avec son frère, qui réside actuellement à l'étranger et s'est exprimé au sujet des problèmes auxquels sont confrontés les Ouïghour-e-s. Ses échanges avec son frère sont susceptibles d'avoir joué un rôle dans son placement en détention.

Faute d'information quant aux motifs de l'incarcération de Kamile Wayit, ou aux conditions dans lesquelles elle est détenue, et étant donné qu'elle n'a pas la possibilité de communiquer avec ses proches et un avocat de son choix, je m'inquiète vivement pour son bien-être et crains qu'elle ne soit soumise à la torture et d'autres formes de mauvais traitements.

Je vous prie donc instamment de :

- Libérer Kamile Wayit immédiatement, à moins qu'il n'existe des éléments crédibles, suffisants et recevables indiquant qu'elle pourrait avoir commis une infraction reconnue par le droit international ;
- Dans l'attente de sa libération, révéler où elle se trouve et lui permettre de communiquer régulièrement avec sa famille et un avocat de son choix ;
- Dans l'attente de sa libération, veiller à ce qu'elle ait accès à des soins médicaux dignes de ce nom et ne soit pas soumise à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Kamile Wayit étudie à l'Institut de technologie de Shangqiu (商丘工学院), dans la province du Henan (河南) afin de devenir enseignante en école maternelle. Elle est née dans la ville d'Atush (la capitale de la zone autonome kirghize de Kizilsu, dans le Xinjiang), où elle a été à l'école primaire. À partir de l'âge de 14 ans, elle a dû vivre seule à Ürümqi pendant deux ans, entre 2017 et 2019, parce que son père était détenu dans un camp de « ré-éducation » durant cette période. Malgré son jeune âge, Kamile a été décrite par son frère comme une personne « très mature et attentionnée ».

À propos des « manifestations A4 en Chine »

Jeudi 24 novembre, un incendie s'est déclaré dans un immeuble d'habitation à Ürümqi, tuant au moins 10 personnes selon des sources officielles. Ces morts ont été attribuées aux restrictions liées au COVID-19, mais les autorités locales ont contesté cette affirmation. Cela n'a pas empêché des manifestations d'éclater à Ürümqi, la capitale de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, dans l'ouest de la Chine. Le lendemain matin, le gouvernement a déclaré que la vague de Covid-19 était sous contrôle et que la ville assouplirait les mesures de confinement, après plus de 100 jours de restrictions draconiennes à la circulation de la population.

Depuis le 25 novembre, des vidéos partagées sur les réseaux sociaux ont montré des actions de protestation démarrer dans des universités et des villes à travers la Chine, notamment à Pékin, Guangdong, Shanghai et Wuhan. Des manifestant·e·s pacifiques ont commémoré les victimes de l'incendie d'Ürümqi et demandé l'allègement des mesures de confinement. De nombreuses voix se sont élevées contre la censure et certaines ont demandé que le président Xi quitte ses fonctions. De nombreuses personnes ont été placées en détention pour avoir participé à des manifestations pacifiques contre les restrictions liées à la pandémie de COVID-19. On ignore toujours combien se trouvent encore en détention. Des vidéos diffusées en ligne ont montré des policiers en train de frapper des manifestant·e·s lors d'arrestations.

À propos du Xinjiang

Le Xinjiang est l'une des régions chinoises dont la population est la plus diversifiée sur le plan ethnique. Plus de la moitié de ses 22 millions d'habitant·e·s appartiennent à des groupes ethniques principalement turcophones et majoritairement musulmans, parmi lesquels les Ouïghour·e·s (environ 11,3 millions), les Kazakh·e·s (environ 1,6 million) et d'autres populations dont les langues, les cultures et les modes de vie sont très différents de ceux des Hans, majoritaires en Chine « intérieure ».

Depuis 2017, sous prétexte de lutter contre le « terrorisme » et l'« extrémisme religieux », l'État chinois commet des violations systématiques et de grande ampleur à l'encontre de la population musulmane du Xinjiang. On estime que plus d'un million de personnes ont été placées en détention arbitraire dans des camps d'internement à travers la région depuis 2017.

Le rapport d'Amnesty International intitulé « [Comme si nous étions ennemis de guerre](#) ». [Internements, torture et persécutions perpétrés à une échelle massive contre les musulmans du Xinjiang](#) est le document le plus complet à ce jour sur la répression écrasante que subissent les Ouïghour·e·s, les Kazakh·e·s et d'autres minorités ethniques à majorité musulmane au Xinjiang. Les éléments de preuve recueillis constituent une base factuelle qui permet de conclure que le gouvernement chinois a commis au moins les crimes contre l'humanité que sont l'emprisonnement, la torture et la persécution de ces minorités.

Le gouvernement chinois va très loin pour dissimuler les violations des droits humains perpétrées au Xinjiang et empêcher les membres de la diaspora ouïghoure de les dénoncer. Amnesty International a rassemblé des informations sur de nombreux cas de Ouïghour·e·s, de Kazakh·e·s et d'autres membres de populations musulmanes turcophones du Xinjiang qui ont été placés en détention simplement pour avoir vécu, voyagé ou étudié à l'étranger ou pour avoir communiqué avec des personnes à l'étranger. Beaucoup ont été arrêtés uniquement parce qu'ils étaient « en contact » avec des personnes qui vivaient, voyageaient ou étudiaient à l'étranger, ou communiquaient avec des personnes à l'étranger.

En juin 2021, Amnesty International a lancé la campagne internationale [Free Xinjiang Detainees](#), mettant en avant l'histoire de 126 hommes, femmes et enfants qui seraient portés disparus, victimes de disparition forcée ou dont on pense qu'ils sont détenus arbitrairement dans des camps d'internement ou des prisons du Xinjiang. Ils sont représentatifs de toutes les personnes, que l'on estime à plus d'un million, qui ont été portées disparues, soumises à une disparition forcée et détenues arbitrairement dans des camps d'internement et des prisons dans la région du Xinjiang depuis 2017.

En août 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a publié un rapport très attendu appuyant les conclusions proposées entre autres par Amnesty International. Ces conclusions révèlent l'ampleur de la détention arbitraire et discriminatoire de Ouïghours·e·s, de Kazakh·e·s et de membres d'autres groupes à prédominance musulmane au Xinjiang, susceptible de constituer des crimes de droit international, et en particulier des crimes contre l'humanité. Il a également répertorié des allégations de torture et d'autres mauvais traitements, des cas de violences sexistes et sexuelles, de travail forcé et de disparitions forcées, entre autres graves violations des droits humains.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais ou chinois

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 30 mai 2023

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Kamile Wayit (elle)